

COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE PROGRAMMATION LEADER 2014-2020 DU GAL PAYS D'ALENÇON DU 19 MARS 2018 A ALENÇON

Présents :

Collège public (5 membres présents) :

Régis CHEVALLIER, Président du GAL du Pays d'Alençon – Titulaire
Micheline CHOLLET, Conseillère Communautaire de la CDC des Sources de l'Orne – Titulaire
Jean-Marie FIRMESE, Conseiller communautaire de la Communauté Urbaine d'Alençon – Titulaire
Jérôme LARCHEVEQUE, Conseiller Communautaire de la Communauté Urbaine d'Alençon – Titulaire
Michel SALMON, Conseiller communautaire de la CDC Vallée de la Haute Sarthe – Titulaire

Collège privé (7 membres présents) :

Lionel CORBIERE, Directeur de la Mission Locale du Pays d'Alençon – Titulaire
Gilles HAVARD, Délégué aux relations territoriales au sein du Groupe La Poste – Titulaire
Laurence LUBRUN, Administratrice de la Chambre d'Agriculture de l'Orne – Titulaire
Claude MORIN, Administrateur de la CCI Le Mans – Sarthe - Suppléant
Régis PRUNIER, Président du CLE Initiative Orne du Pays d'Alençon— Suppléant
François ROBLIN, Directeur du CAUE de l'Orne – Titulaire
Dominique VONTHRON, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat interdépartementale Calvados-Orne – Délégation Orne – Titulaire

Invités :

Francis BOURG, chargé de mission Pôle FEADER développement local - Conseil Régional de Normandie (service instructeur)
Sophie DOUVRY, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Orne - Canton de Damigny
Pierre MINIER, Responsable de la délégation Alençon à la CCI Portes de Normandie
Edmée DUFEU, Chargée de mission LEADER du Pays d'Alençon
Christel MAUX, Gestionnaire LEADER du Pays d'Alençon
Patricia NOAL, Directrice en charge du programme LEADER du Pays d'Alençon
Bastien PAJOT, Chargé de mission LEADER du Pays d'Alençon

Excusés :

Christophe de BALORRE, Président du Conseil départemental de l'Orne
Emmanuel CHEVREUL, Conseiller communautaire de la CDC Maine Saosnois – Titulaire
Sandrine DEMOLES, Directrice de la Fédération ornaise des ADMR – Titulaire
Guy DESCHOOLMEESTER, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe – Titulaire
Gérard LURCON, Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Alençon – Titulaire
Rémy MESNIL, Membre du CLE Initiatives Orne du Pays d'Alençon - Titulaire
Catherine SCHAEPELINCK, Administratrice de la Chambre d'Agriculture de la Sarthe – Titulaire

Nombre de membres présents : **12 dont 7 appartenant au collège privé.**

Pour respecter la règle du double quorum, au minimum 11 membres doivent être présents au comité dont 6 au moins appartiennent au collège privé.

La règle du double quorum est respectée, les décisions prises lors du comité de programmation du 19 mars 2018 sont par conséquent valides.

Le septième comité de programmation LEADER du Pays d'Alençon s'est tenu à la Chambre de métiers et de l'Artisanat Interdépartementale Calvados-Orne à Alençon.

Ordre du jour :

1. Proposition de modification des montants d'aide du programme LEADER pour les fiches actions 2,3,4,5,6,7,8 et 9
2. Etat de la mise en œuvre du programme LEADER
3. Examen de 4 dossiers pour un avis d'opportunité
5. Examen de 2 dossiers pour un avis définitif
6. Questions diverses

Il est rappelé que les membres délibérants présents au comité de programmation s'engagent

- à faire connaître au Président du comité toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptibles de conduire à un conflit d'intérêts
- à ne pas prendre part à la décision relative aux opérations sur lesquelles il se trouverait en situation de conflit d'intérêts.

1. PROPOSITION DE MODIFICATION DES MONTANTS D'AIDE DU PROGRAMME LEADER POUR LES FICHES ACTIONS 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ET 9

Motifs de la hausse des plafonds d'aide LEADER :

- Avoir un effet levier plus conséquent sur la réalisation des projets
- Rechercher l'efficience dans la mise en œuvre du programme LEADER

FICHES ACTIONS DU PROGRAMME LEADER DU GAL PAYS D'ALENCON	Plafond d'aide LEADER	
	ACTUEL	PROPOSITION
1- Développer l'observation et l'analyse territoriales	30 000 €	Pas de changement
2- Promouvoir les projets énergétiques et durables	20 000 €	50 000 €
3- Consolider le réseau associatif et coopératif	40 000 €	50 000 €
4- Encourager la mobilité durable	15 000 €	50 000 €
5- Développer de nouveaux services par le numérique	15 000 €	50 000 €
6- Construire un territoire solidaire	40 000 €	50 000 €
7- S'appuyer sur des équipements structurants	100 000 € ou 130 000 € 200 € par m ²	100 000 € ou 130 000 € 300 € par m²
8- Redynamiser l'économie de proximité	40 000 €	50 000 €
9- Structurer une offre touristique de proximité	15 000 €	50 000 €
10-Coopérer pour partager et innover	30 000 €	Pas de changement

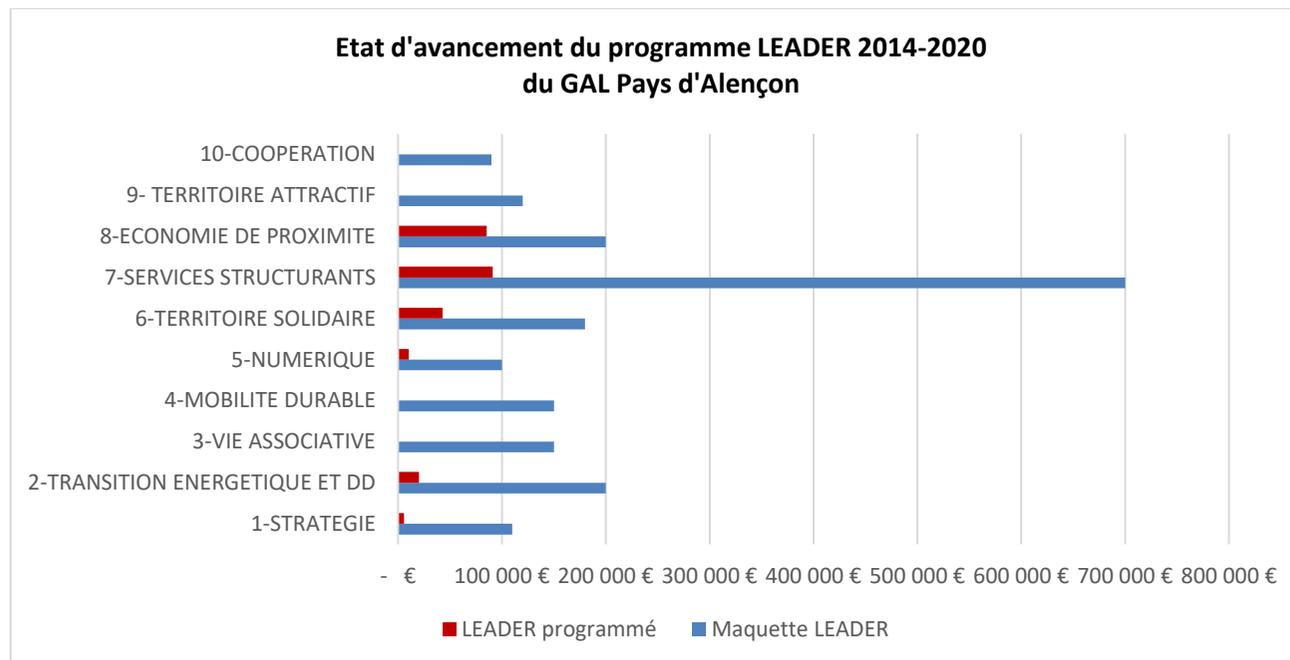
⇒ **Approbation** de la modification des montants d'aide du programme LEADER pour les fiches actions 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9.

Il est précisé que :

- Cette modification doit être transmise pour information à la région, autorité de gestion, n'entraînant pas d'avenant mais une notification.
- Cette décision n'a pas d'effet rétroactif sur les dossiers déjà déposés à ce jour. La modification des plafonds est effective à partir de ce comité que pour les nouveaux projets.

3. ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION ET DE LA SELECTION

- ▶ 6 comités de programmation LEADER depuis le lancement du programme
- ▶ 30 avis d'opportunité favorables et 2 avis d'opportunité défavorable
- ▶ 10 avis définitifs favorables (dont un dossier en instance d'abandon suite au décès du porteur de projets)
- ▶ 15,23 % de l'enveloppe LEADER programmée, soit 351 807 €
- ▶ Aucun paiement réalisé des aides LEADER à ce jour, les premiers étant prévus au 2^{ème} trimestre 2018



Obligation au 31/12/2018 :

Dans la convention de mise en œuvre du programme LEADER, le GAL du Pays d'Alençon s'est engagé à justifier **au 31 décembre 2018 le versement de 10% de son enveloppe FEADER aux bénéficiaires, soit 230 400 €**, sous peine de se voir retirer une partie de son enveloppe. La Région, quant à elle, a également deux obligations à atteindre au 31 décembre 2018 pour éviter le dégageant d'office et répondre au cadre de performance. Mi-mars 2018, la Région a atteint sa première obligation en ayant versé + 52 millions de FEADER. Par contre, le cadre de performance de la priorité 6 du plan de développement rural de l'ex-Basse Normandie dont dépend le programme LEADER ne l'est pas encore : +3,5 millions restent à être versés. La non atteinte du cadre de performance de la priorité 6 par la Région pourrait impacter les GAL n'ayant pas respecté leur obligation de justifier le paiement de 10% de leur enveloppe.

ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROGRAMMATION AU 1er MARS 2018

Maître d'ouvrage	Opération	SELECTION avis d'opportunité		PROGRAMMATION avis définitif			Taux de programmation
		CP LEADER	Notation (sur 30)	CP LEADER	Coût total éligible	Aide LEADER notifiée	
FICHE ACTION 1 : DEVELOPPER L'OBSERVATION ET L'ANALYSE TERRITORIALES		ENVELOPPE FEADER			110 000,00 €		
CDC Vallée de la Haute Sarthe	Elaboration du projet de territoire	29/05/2017	28	27/11/2017	7 200,00 €	5 760,00 €	
TOTAL FICHE ACTION 1					7 200,00 €	5 760,00 €	5,24%
FICHE ACTION 2 : PROMOUVOIR LES PROJETS ENERGETIQUES ET DURABLES		ENVELOPPE FEADER			200 000,00 €		
Pays d'Alençon	Etude pré-opérationnelle d'OPAH sur la commune nouvelle de Villeneuve en Perseigne et la CDC du Saosnois	18/04/2016	21,5	04/07/2016	25 020,55 €	20 000,00 €	
TOTAL FICHE ACTION 2					25 020,55 €	20 000,00 €	10,00%
FICHE ACTION 3 : CONSOLIDER LE RESEAU ASSOCIATIF ET COOPERATIF		ENVELOPPE FEADER			150 000,00 €		
TOTAL FICHE ACTION 3						- €	0,00%
FICHE ACTION 4 : ENCOURAGER LA MOBILITE DURABLE		ENVELOPPE FEADER			150 000,00 €		
TOTAL FICHE ACTION 4						- €	0,00%
FICHE ACTION 5 : DEVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES PAR LE NUMERIQUE		ENVELOPPE FEADER			100 000,00 €		
CCI Portes de Normandie	Premier forum des métiers du numérique, SILIC#ORNE Vallée	04/07/2016	20,5	29/05/2017	17 620,92 €	10 281,81 €	
TOTAL FICHE ACTION 5					17 620,92 €	10 281,81 €	10,28%
FICHE ACTION 6 : CONSTRUIRE UN TERRITOIRE SOLIDAIRE		ENVELOPPE FEADER			180 000,00 €		
Association Les Bambins sagiens	Création d'une maison d'assistantes maternelles	18/04/2016	17,5	04/07/2016	3 593,18 €	2 800,00 €	
CDC Vallée de la Haute Sarthe	Création d'une aire de loisirs intergénérationnelle au Mêle sur Sarthe	18/04/2016	24,5	04/07/2016	249 125,75 €	40 000,00 €	
TOTAL FICHE ACTION 6					252 718,93 €	42 800,00 €	23,78%

Maître d'ouvrage	Opération	SELECTION avis d'opportunité		PROGRAMMATION avis définitif			Taux de programmation
		CP LEADER	Notatio n (sur 30)	CP LEADER	Coût total éligible	Aide LEADER notifiée	
FICHE ACTION 7 : S'APPUYER SUR DES EQUIPEMENTS PERFORMANTS				ENVELOPPE FEADER		700 000,00 €	
ALTHEA	Développement de l'offre d'hébergement temporaire pour les jeunes en alternance du FJT	18/04/2016	20	29/05/2017	955 000,00 €	91 000,00 €	
TOTAL FICHE ACTION 7					955 000,00 €	91 000,00 €	13,00%
FICHE ACTION 8 : REDYNAMISER L'ECONOMIE DE PROXIMITE				ENVELOPPE FEADER		200 000,00 €	
Mme LIEURAY	Maintien du commerce Tabac-Presse-Jeux-Cadeaux	18/04/2016	23,5	08/12/2016	23 525,00 €	14 115,00 €	Abandon envisagé
CCI Portes de Normandie	Redynamiser le commerce de l'hyper centre d'Alençon	08/12/2016	25,5	29/05/2017	41 307,95 €	31 290,36 €	
Commune de Saint Denis sur Sarthon	Implantation d'une boulangerie-pâtisserie	04/07/2016	17	4/07/2016 CE	188 851,67 €	40 000,00 €	
TOTAL FICHE ACTION 8					64 832,95 €	85 405,36 €	42,70%
FICHE ACTION 9 : STRUCTURER UNE OFFRE TOURISTIQUE DE PROXIMITE						120 000,00 €	
TOTAL FICHE ACTION 9						- €	0,00%
FICHE ACTION 10 : COOPERER POUR PARTAGER, EXPERIMENTER ET INNOVER						90 000,00 €	
TOTAL FICHE ACTION 10						- €	0,00%
FICHE ACTION 11 : ANIMATION, GESTION ET COMMUNICATION DU PROGRAMME LEADER						309 399,00 €	
Pays d'Alençon	Animation et gestion du programme LEADER - 2016	/	/	04/07/2016	120 700,50 €	96 560,40 €	
TOTAL FICHE ACTION 11					120 700,50 €	96 560,40 €	31,21%
TOTAL GENERAL					1 443 093,85 €	351 807,57 €	
TAUX DE PROGRAMMATION (Enveloppe globale FEADER : 2 309 399 €)						15,23%	

ETAT DE LA SELECTION DES DOSSIERS AU 1er MARS 2018

AVIS FAVORABLES				SELECTION	
Maître d'ouvrage	Opération	Coût total prévisionnel	Montant LEADER sollicité	Date CP LEADER	Notation (sur 30)
FICHE ACTION 1 : DEVELOPPER L'OBSERVATION ET L'ANALYSE TERRITORIALES					
Pays d'Alençon	Etude préalable au lancement d'une OCM à l'échelle du Pays	27 400,00 €	21 920,00 €	27/11/2017	24
CDC Maine Saosnois	Elaboration d'un plan intercommunal de redynamisation commerciale	8 637,49 €	6 909,99 €	27/11/2017	21
FICHE ACTION 2 : PROMOUVOIR LES PROJETS ENERGETIQUES ET DURABLES					
Pays d'Alençon	Mise en œuvre du défi Familles à énergie positive - hiver 2015/2016	16 513,90 €	8 141,12 €	18/04/2016	18
CUA	Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique	111 048,00 €	20 000,00 €	27/11/2017	21,5
FICHE ACTION 3 : CONSOLIDER LE RESEAU ASSOCIATIF ET COOPERATIF					
Agir la Redingote	Mutualisation d'un poste de responsable Formation avec l'association Aide	47 127,12 €	15 000,00 €	08/12/2016	24
Compagnie Bleu 202	Création d'un studio de danse	10 000,00 €	6 400,00 €	27/11/2017	16,5
FICHE ACTION 4 : ENCOURAGER LA MOBILITE DURABLE					
TE61 (auparavant le SE61)	Déploiement du réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques	177 630,80 €	15 000,00 €	18/04/2016	22
Villeneuve en Perseigne	Aménagement du hameau des Buissons	126 630,00 €	15 000,00 €	08/12/2016	16,5
FICHE ACTION 5 : DEVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES PAR LE NUMERIQUE					
Les OURANIES	Développement de web média "in situ"	7 173,38 €	5 738,70 €	27/11/2017	18

FICHE ACTION 6 : CONSTRUIRE UN TERRITOIRE SOLIDAIRE					
CDC Bocage carrougien	Création d'une Maison de Services Au Public	29 896,00 €	8 916,00 €	4/07/2016 CE	22
CDC de la Vallée de la Haute sarthe	Création d'aires de loisirs accessibles pour tous	250 000,00 €	40 000,00 €	29/05/2017	21,5
FICHE ACTION 7 : S'APPUYER SUR DES EQUIPEMENTS PERFORMANTS					
Commune nouvelle d'Ecouves	Réhabilitation du foyer rural pour maintenir un équipement de proximité de qualité et performant énergétiquement	726 052,60 €	100 000,00 €	4/07/2016 CE	17
Association Les Rives du Lac	Création d'un établissement d'un accueil temporaire favorisant le retour et le maintien à domicile de personnes fragilisées	980 000,00 €	130 000,00 €	4/07/2016 CE	26,5
CUA	Extension du CRD	854 000,00 €	83 694,00 €	4/07/2016 CE	23
SE61	Création d'un showroom des énergies renouvelables	1 108 500,00 €	130 000,00 €	08/12/2016	24
FICHE ACTION 8 : REDYNAMISER L'ECONOMIE DE PROXIMITE					
FICHE ACTION 9 : STRUCTURER UNE OFFRE TOURISTIQUE DE PROXIMITE					
M.CHAUVIN	En terre Sauvage : développement d'un hébergement insolite et d'un nouvel espace bisons/mouflons/daims	42 222,52 €	15 000,00 €	08/12/2016	19
CDC Vallée de la Haute Sarthe	Création de 3 aires de camping-car	36 666,67 €	15 000,00 €	29/05/2017	23
Commune de Saint Céneri le Gérei	Création d'une salle culturelle et d'un gîte d'étape en réhabilitant un ancien logement communal	230 458,00 €	15 000,00 €	29/05/2017	23,5
OT Mamers Saosnois	Valorisation du circuit touristique urbain	2 500,00 €	2 000,00 €	27/11/2017	16,5
FICHE ACTION 10 : COOPERER POUR PARTAGER, EXPERIMENTER ET INNOVER					
Centre social Croix mercier	Promouvoir la mobilité internationale des jeunes ornais	3 427,81 €	2 056,81 €	4/07/2016 CE	19

AVIS DEFAVORABLES

Maître d'ouvrage	Opération	Coût total prévisionnel	Montant LEADER sollicité	Date CP LEADER	Notation (sur 30)	Fiche Action
Entreprise SNOT	Mise en œuvre d'une stratégie de communication pour développer l'activité aujourd'hui déclinante	23 110,00 €	8 241,00 €	08/12/2016	10,5	8
Commune de Champfleury	Développement de liaisons douces dans le bourg	519 082,00 €	15 000,00 €	27/11/2017	13	4

Demande d'abandon de dossier

La communauté urbaine d'Alençon sollicite l'abandon de sa demande de subvention relative au projet de création d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique déposée le 12 février 2017 et ayant reçu un avis d'opportunité favorable lors du comité de programmation du 27 novembre 2017. La collectivité rencontre des difficultés pour assurer la viabilité économique de l'expérimentation envisagée sur 3 ans. Aussi, elle souhaite retravailler la faisabilité économique du projet en engageant de nouveaux échanges avec l'ADEME, partenaire du projet.

⇒ **Validation à l'unanimité de l'abandon du présent dossier** des membres du comité de programmation LEADER.

3. EXAMEN DE 4 DOSSIERS POUR UN AVIS D'OPPORTUNITE/ DE SELECTION

Avant l'examen du dossier pour avis d'opportunité, une présentation du projet est faite aux membres du comité (cf. guide de réunion – fiche de présentation de chaque dossier). Ensuite, la proposition de notation du dossier formulée par les membres du comité technique réuni le 13 mars dernier est indiquée aux membres du comité de programmation avant qu'ils donnent leur avis.

❖ Dossier « création d'une permanence de consultations de cardiologie » - Hôpital local de Sées

Analyse du comité de programmation LEADER

○ Contribution du projet au programme LEADER	2 sur 4
○ Périmètre et innovation	3,5 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	3 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	4 sur 5
○ Fiche action 6 : Construire un territoire solidaire	7 sur 10
TOTAL	19,5 sur 30

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres présents du comité de programmation LEADER. Mesdames CHOLET et LUBRUN, Conseillères communautaires de la CDC des Sources de l'Orne, ont préféré quitter la salle de réunion afin de ne pas prendre part à la décision de sélection de cette opération.

❖ Dossier « création d'un site ludique et sportif intergénérationnel » - Mairie de Lonrai

Suite à la présentation du projet, les membres ont souhaité revoir la notation proposée par le comité technique :

- d'une part, concernant la dimension partenariale estimant que les habitants, notamment les jeunes, ont participé à la définition du projet,
- et d'autre part, concernant la dimension intergénérationnelle du projet non prise en compte dans la notation des critères spécifiques de la fiche action 6.

Par ailleurs, les membres souhaitent proposer à la commune de Lonrai l'inscription de clauses sociales dans le marché public.

Analyse du comité de programmation LEADER

○ Contribution du projet au programme LEADER	0 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	2 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	2 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	4 sur 5
○ Fiche action 6 : Construire un territoire solidaire	4 sur 10
TOTAL	12 sur 30

⇒ **Avis d'opportunité d'ajournement** des membres présents du comité de programmation LEADER.

❖ Dossier « Construction d'un gymnase » - Commune de Villeneuve en Perseigne

Suite aux compléments d'information apportés par la commune nouvelle de Villeneuve en Perseigne sur l'implication des futures structures utilisatrices de l'équipement dans la définition et la mise en œuvre du projet, les membres du comité ont revu la notation proposée par le comité technique du 13 mars 2018.

Il sera également proposé à la commune l'intégration de clauses sociales dans le marché public.

Analyse du comité de programmation LEADER

○ Contribution du projet au programme LEADER	2 sur 4
○ Rayonnement, innovation et emploi	3 sur 6
○ Dimension partenariale du projet	3 sur 5
○ Faisabilité technique et économique du projet	4 sur 5
○ Fiche action 7 : S'appuyer sur des équipements structurants	5 sur 10
TOTAL	17 sur 30

⇒ **Avis d'opportunité favorable** des membres du comité de programmation LEADER.

Monsieur FIRMESE, maire délégué de Villeneuve en Perseigne, a quitté la salle de réunion afin de ne pas prendre part à la décision de sélection de cette opération.

❖ Dossier « Coopération - Création d'une formation autour de l'Internet des objets » - ADVERBE

La présentation du projet soulève un certain nombre d'interrogations des membres les empêchant de se positionner sur le dossier :

- La non transmission pour ce comité des éléments financiers du projet (plan de financement, nature et montant des dépenses, montant LEADER sollicité),
- Le contenu peu détaillé de la formation envisagée, (modules, heures, nature de l'accompagnement pour la sécurisation des parcours à préciser)
- Le statut des apprenants non mentionné, notamment durant la période en entreprise

⇒ Les membres du comité de programmation LEADER décident d'attendre l'apport d'éléments complémentaires pour émettre un avis d'opportunité. Ce dossier pourra être examiné au prochain comité.

4. EXAMEN DE 2 DOSSIERS POUR UN AVIS DEFINITIF

❖ Dossier « Déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire du Pays d'Alençon (23 bornes) » - Te61 (Territoire Energie de l'Orne)

Pour rappel : avis d'opportunité favorable au comité de programmation LEADER du 18/04/2016 (Grille de sélection : 22/30).

Rapport d'instruction validé le 1^{er} décembre 2017

Budget prévisionnel :

Dépenses éligibles	HT	Recettes	HT
23 bornes électriques (8 220 € par borne : borne, génie civil, signalétique, raccordement)	153 388,80 €	UE – LEADER sollicité	15 000,00 €
		Région	12 531,77 €
		Département	12 531,77 €
		Etat ADEME	76 694,40 €
		Autofinancement Te 61	36 630,86 €
TOTAL HT	153 388,80 €	TOTAL HT	153 388,80 €

⇒ **Avis définitif favorable** des membres du comité de programmation LEADER pour octroyer une aide FEADER de 15 000 € à Territoire énergie de l'Orne.

❖ Dossier « Mise en œuvre du défi Familles à énergie positive –hiver 2015/2016 » - Pays d'Alençon

Pour rappel : avis d'opportunité favorable au comité de programmation LEADER du 18/04/2016 (Grille de sélection : 18/30).

Rapport d'instruction validé le 19/03/2018

Budget prévisionnel :

Dépenses éligibles	TTC	Recettes éligibles	TTC
Prestation Inhari /Sarthe Nature Environnement	10 140,00 €	UE – LEADER sollicité	11 377,49 €
Coordination du défi par le Pays d'Alençon (octobre 2015 à mai 2016) Frais salariaux et de structure	5 572,49 €	ADEME	5 070,00 €
TOTAL HT	16 447,49 €	TOTAL TTC	16 447,49 €

⇒ **Avis définitif favorable** des membres du comité de programmation LEADER pour octroyer une aide FEADER de 11 377,49 € au Pays d'Alençon.

Monsieur CHEVALLIER, Président du Pays d'Alençon, a quitté la salle de réunion afin de ne pas prendre part à la décision de sélection de cette opération.

RECAPITULATIF DES AVIS

Opération	Maître d'ouvrage	Notation	AVIS DE SELECTION			Membres ne participant pas au vote
			Favorable	Défavorable	Ajournement	
Création d'une permanence de consultation de cardiologie	Hôpital de Sées	19,5 / 30	10			2
Création d'un site ludique et sportif intergénérationnel	Commune de Lonrai	12 / 30			12	
Construction d'un gymnase	Commune de Villeneuve en Perseigne	17 / 30	11			1
Coopération – création d'une formation autour de l'internet des objets	Entreprise ADVERBE	Examen du dossier reporté en attente d'informations complémentaires				

Opération	Maître d'ouvrage	Notation CP Aide LEADER programmée	AVIS DE PROGRAMMATION			Membres ne participant pas au vote
			Favorable	Défavorable	Ajournement	
Déploiement de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le territoire du Pays d'Alençon (23 bornes)	Territoire énergie 61	18/04/2016 22 / 30 15 000 €	12			
Mise en œuvre du défi Familles à énergie positive –hiver 2015/2016	Pays d'Alençon	18/04/2016 18 / 30 11 377,49 €	11			1

Récapitulatif de la programmation par fiche action

FA	Opération	Enveloppe LEADER	Programmation	Disponibilités
1	Développer l'observation et l'analyse territoriales	110 000 €	5 760 €	104 240 €
2	Promouvoir les projets énergétiques et durables	200 000 €	31 377,49 €	168 622,51 €
3	Consolider le réseau associatif et coopératif	150 000 €	0 €	150 000 €
4	Encourager la mobilité durable	150 000 €	15 000 €	135 000 €
5	Développer de nouveaux services par le numérique	100 000 €	10 281,81 €	89 718,19 €
6	Construire un territoire solidaire	180 000 €	42 800 €	137 200 €
7	S'appuyer sur des équipements structurants	700 000 €	91 000 €	609 000 €
8	Redynamiser l'économie de proximité	200 000 €	85 405,36 €	114 594,64 €
9	Structurer une offre touristique de proximité	120 000 €	0 €	120 000 €
10	Coopérer pour partager et innover	90 000 €	0 €	90 000 €
11	Animation et gestion du programme LEADER	309 399 €	96 560,40 €	212 838,60 €
	TOTAL	2 309 399 €	378 185,06 €	1 931 214,94 €

Etat de la programmation LEADER :

► 12 dossiers programmés pour 378 206,45 € d'aides LEADER, soit 16,37 % de l'enveloppe LEADER programmée au 19/03/2018

5. Questions diverses

⇒ Révision de la composition du comité de programmation LEADER à prévoir

Suite au constat d'une absence régulière de la moitié des chambres consulaires à chaque comité de programmation, il est proposé de réduire leur représentation à 3 représentants, un par spécialité de chambre (CCI / Chambre de Métiers / Chambre d'Agriculture). Chaque chambre pourrait être représentée par des administrateurs ornaï et sarthois (1 titulaire et 2 suppléants). Si cette proposition se confirme, de nouvelles structures privées dont les actions s'inscrivent dans la stratégie LEADER du GAL Pays d'Alençon, seront à rechercher pour répondre à la règle du double quorum.

Les membres sont invités à identifier des structures privées qui pourraient siéger au sein du comité. Ce sujet sera à nouveau abordé au prochain comité de programmation.

Composition actuel du comité de programmation du GAL Pays d'Alençon

21 membres
9 membres publics et 12 membres privés

Collège public (9 membres) :

- Le Pays d'Alençon (1 membre)
- CDC Vallée de la Haute Sarthe (1 membre)
- CDC Sources de l'Orne (1 membre)
- CDC Pays Fertois et Bocage carrougien (1 membre)
- CDC Maine Saosnois (1 membre)
- CUA (3 membres)
- Le PNR Normandie Maine (1 membre)

Collège privé (12 membres) :

- 6 chambres consulaires
- 1 Mission Locale
- CLE Pays d'Alençon Orne Initiative
- 1 ADMR
- 1 Familles Rurales
- 1 CAUE
- 1 La Poste

Le prochain comité de programmation LEADER devrait être organisé avant l'été 2018.

Alençon, le 3 avril 2018

Le Président du GAL,



Régis CHEVALLIER